



Communiqué de presse

Marseille, le 31 mars 2022

La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires remet 20.000 euros aux 3 lauréats de son concours « Coup de Pouce » organisé en partenariat avec KEDGE Business School pour la 4^{ème} année consécutive

Jeudi 24 mars 2022 s'est tenue la finale et la remise des prix du concours « Coup de Pouce » organisé par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec KEDGE Business School Marseille.

Ce concours s'adresse aux créateurs d'entreprises ou de start-up en phase de démarrage, qui ont besoin d'aide pour franchir un cap décisif. Il s'adosse à des partenaires en régions (les grandes écoles, les universités, les IUT, les écoles de commerce, les incubateurs de talents...) chargés d'accompagner et de détecter les jeunes créateurs d'entreprises.

La cérémonie et ses lauréats

Au terme de l'audition de huit finalistes, issus de la Business Nursery de KEDGE Business School, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires a désigné les lauréats de l'édition 2021. Une dotation globale de 20.000 € a été versée aux lauréats pour soutenir le développement de leur entreprise.

- 1^{er} Prix (10 000 €) : **ENTRELP** (Romain SERRE et Florian LECLERCQ)
Plateforme de mise en relation entre étudiants à la recherche d'un job d'appoint et les établissements d'hébergement pour séniors.
- Prix (6 000 €) : **AJUSTEA** (Mathilde PERIAT et Gauthier COSTE)
Solution d'externalisation et d'automatisation de chiffrage des sinistres pour les assureurs.
- 3^{ème} Prix (4 000 €) : **18H08** (Alexis DUVERNOY et Hugo BUDILLON)
Plateforme de campagnes d'influence pour les commerces locaux.

Les critères de sélection des candidats

L'évaluation des projets présentés dans le cadre du Concours s'appuie sur l'analyse des dimensions suivantes : humaine, technologique, juridique et propriété intellectuelle, financière et commerciale. Les principaux critères de sélection définis :

- Caractère innovant de la technologie, du service ou de l'usage, avec preuve du concept établi
- Viabilité économique du projet
- Potentiel significatif de développement et de création de valeur
- Motivation, disponibilité et capacité du futur dirigeant à créer et à développer une entreprise à diriger une équipe et à nouer des partenariats
- Qualité et complémentarité de l'équipe
- Utilité de la dotation au développement du projet/de l'entreprise

Les membres du jury

Le jury du concours « Coup de Pouce Le Roch-Les Mousquetaires » présidé par Serge LE CARRE, administrateur de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires et adhérent Intermarché en Finistère (29), est composé de :

- Xavier SAVE DE BEAURECUEIL, EY Ventury
- Christophe GARONNE, Professeur chercheur KEDGE BS
- Paul LEBAS, CEO NOC NOC
- Sébastien PIGATI, CEO Waiter
- Loïc ANEZIN, Chef d'entreprise indépendant – adhérent Intermarché

« Avec le Concours Coup de Pouce organisé chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires apporte du souffle à toutes celles et ceux qui veulent se donner une chance supplémentaire de réussir leur aventure entrepreneuriale. Chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires organise près d'une dizaine de finales du concours « Coup de Pouce » et attribue ainsi 200.000 euros de dotation à une trentaine de start-up. », explique Maryvonne LE ROCH-NOCERA, Présidente de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires.

« Nous sommes très heureux que la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires nous ait fait confiance, cette année encore, le soutien significatif qu'elle apporte aux start-up de nos incubés est un réel atout pour leur développement et la montée en puissance de leur projet » ajoute Feyrouz TRIPOTIN, Responsable des incubateurs du Groupe Kedge Business School.



Zoom sur les lauréats



Romain SERRE et Florian LECLERCQ,
co-fondateurs ENTRELP

1^{er} Prix (10.000 €) décerné à ENTRELP

Plateforme de mise en relation entre étudiants à la recherche d'un job d'appoint et les établissements d'hébergement pour séniors

Après leur Master 2, Romain SERRE et Florian LECLERCQ décident de créer un projet avec un impact social fort.

« Très proches de nos grands-parents, nous réalisons à quel point nous leurs sommes indispensables, quotidiennement, pour leur rendre de nombreux petits services mais également pour vivre des moments d'échanges et de partages intenses », témoigne Romain SERRE, co-fondateur

C'est alors qu'est née ENTRELP : une entreprise spécialisée dans l'entraide générationnelle qui apporte une solution en se positionnant comme une plateforme de mise en relation entre des jeunes engagés dans des études supérieures et des établissements d'hébergement spécialisés seniors types EHPAD ou Résidences Seniors.

Concrètement, des étudiants dynamiques et volontaires, sensibles à la notion du bien-vieillir, proposent leurs services, et parfois même leurs talents (musiciens, chanteurs...), sur leur temps libre, aux équipes d'animations des résidents de ces établissements, en échange d'un complément de revenu.

« ENTRELP démarre son activité avec deux premiers clients : un EHPAD et une Résidence Seniors situés à Marseille. 8 étudiants sont d'ores et déjà recrutés pour ces missions. La dotation de 10 000 euros du concours Coup de Pouce versée par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires participera à financer le développement de la plateforme digitale », déclare Romain SERRE.

[Accueil \(entrelp.fr\)](http://entrelp.fr)



Mathilde PERIAT, co-fondatrice AJUSTEA

2^{ème} Prix (6.000 €) décerné à AJUSTEA

Solution d'externalisation et d'automatisation de chiffrage des sinistres pour les assureurs.

Concrètement, ça marche comment ?

AJUSTEA se charge de réclamer à l'assuré les pièces concernant sa réclamation (état de pertes, justificatifs, dépôt de plainte...) et propose, grâce à un algorithme d'automatisation des calculs de vétustés, une indemnisation chiffrée par un expert. Ainsi AJUSTEA permet au gestionnaire sinistre de ne plus effectuer les tâches administratives chronophages et d'obtenir rapidement un chiffrage juste et certifié par un expert.

« La dotation de 6 000 euros versée par la Fondation le Roch-Les Mousquetaires va nous servir à payer les serveurs en ligne et à développer l'ergonomie du logiciel », déclare Gauthier COSTE, co-fondateur.

[Ajustea](#)



Alexis DUVERNOY et Hugo BUDILLON,
co-fondateurs 18H08

3^{ème} Prix (4.000 €) décerné à 18H08

Plateforme de campagnes d'influence pour les commerces locaux.

Après avoir lancé une plateforme de ventes privées pour les invendus des commerçants français, les deux co-fondateurs créent 18H08 : une solution qui propose en quelques clics, grâce à un algorithme, de mettre en place des campagnes d'influence ciblées et qui ont du sens à destination de tous les commerçants.

Concrètement, ils ont développé des outils qui permettent d'analyser l'audience de chaque influenceur. En fonction des besoins et objectifs du client, les influenceurs les plus pertinents et susceptibles d'être intéressés par le produit sont activés.

« La dotation de 4 000 euros du concours Coup de Pouce versée par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires participera à la création du module commerçant proposé sur la plateforme afin de déployer notre offre sur le marché », déclare Alexis DUVERNOY, co-fondateur.

[18H08 | Influence Marketing 2.0 – 18h08](#)

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, défi pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif d'accompagnement sur mesure pour encourager la création d'entreprise ou pour accélérer la croissance

Chaque année, la Fondation challenge une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500.000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir.

Retrouvez l'ensemble de ses actions sur : <http://www.fondationleroch-lesmousquetaires.org/>

À propos de la Business Nursery de KEDGE

L'incubateur de Kedge Business School, La Business Nursery, est un dispositif qui accompagne en moyenne 120 start-ups de KEDGE par an, sur 650 dossiers de candidature reçus. 50% des projets sont initiés par des femmes, et 35% sont à vocation sociale et RSE. Les entrepreneurs bénéficient d'un ensemble de services mixant coaching individuel et ateliers collectifs afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques et le partage d'expériences. Le programme est composé de rendez-vous conseils, de plus de 250 rendez-vous par an avec des experts sur les thématiques suivantes : growth hacking, pitch training, communiqué de presse, stratégie, comptabilité, finance, levée de fonds, recrutement, développement commercial, internationalisation, statuts juridiques... et de 80 workshops et conférences par an animés par nos partenaires entreprises et des entrepreneurs Alumni. Des espaces sur les différents campus de co-working sont aussi mis à disposition des start-ups, ainsi qu'un programme d'accélération pour les startups et un réseau de business angels composé de chefs d'entreprise diplômés de KEDGE

<https://kedge.edu/l-ecole/entrepreneuriat/business-nursery>

Contact Presse : **SOURCE RP**

Sophie Cartier-Bresson – 06 64 94 91 59 - sophie@source-rp.com

Contact Presse: **KEDGE BUSINESS SCHOOL/BUSINESS NURSERY**

Agnès Gaudart – 06 34 12 85 21 - agnes.gaudart@kedgebs.com